

signé électroniquement le 30/05/2018
par BERNARD RIOUAL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 32

Procurations : 2

Délibération rendue exécutoire

le : - 5 JUIN 2018

Convocation du Conseil Municipal

en date du : 22/05/2018

Affichage en date du : 22/05/2018

Publication en date du : - 5 JUIN 2018

Réception en préfecture : 31 MAI 2018

N° 2018-05-12

L'an deux mille dix-huit

Le vingt-huit mai

Le Conseil municipal de la Commune de PLOUZANÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard RIOUAL, Maire.

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont présents, à l'exception de Mme Karine APPERE ayant donné procuration à Mme Martine BIZIEN, M. Nicolas DEMERSCASTEL à M. Yves DU BUIT, Mme Yvonne THOMAS.

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre SOUBIGOU.

Objet : Bilan de la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2018.

Rapporteur : Damien DESCHAMPS

Par délibération 2014-04-26 du 14 avril 2014, le conseil municipal a précisé la délégation donnée au Maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales en matière de recours à l'emprunt et aux opérations financières utiles à la gestion active de la dette.

Cette délégation précise que le conseil municipal se verra présenter un bilan détaillé présentant la politique d'endettement de la collectivité chaque année, au moment du vote du compte administratif.

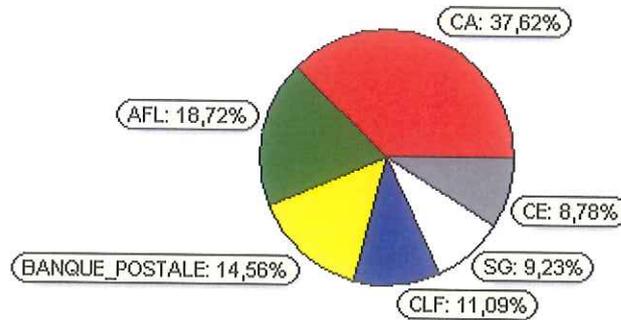
La présente délibération présente donc les principales caractéristiques de la dette et précise la politique d'endettement de la commune au 31 mai 2018 :

- Encours total de la dette au 31 mai 2017 : 3 747 150,85 €
- Encours total de la dette au 31 mai 2018 : 3 205 471,28 €
- Encours de dette par habitant (population INSEE) au 31 mai 2018 : 250,91 €
- Durée résiduelle moyenne : 7 ans, 6 mois

- Ratio de désendettement au 31/12/2017: 2,24 ans (encours de dette/capacité d'autofinancement)
- Taux moyen : 2,98 %
- Nombre de contrat vivants au 31/05/2018 : 15
- Répartition de l'encours par type de taux au 31 mai 2018 :

Index	Encours	Part de l'encours total	Taux moyen
Fixe	3 205 471,28	100 %	2,98 %

- Répartition de l'encours par prêteur au 31 mai 2018 :



Prêteur	Encours au 31/05/18	Part de l'encours total
Crédit Agricole	1 205 979,55	37,62 %
Agence France Locale	600 000,00	18,72 %
La Banque Postale	466 666,60	14,56 %
Crédit Local de France	355 643,43	11,09 %
Société Générale	295 833,66	9,23 %
Caisse d'Epargne	281 348,04	8,78 %

- Gestion active de la dette – exercice 2017

En 2017, aucun emprunt n'a été souscrit par la collectivité. En effet, l'autofinancement et les financements obtenus auprès de l'Etat et des collectivités territoriales ont permis de couvrir les besoins de financement de la commune.

Il n'a pas été souscrit de ligne de trésorerie ni d'instrument de couverture en 2017.

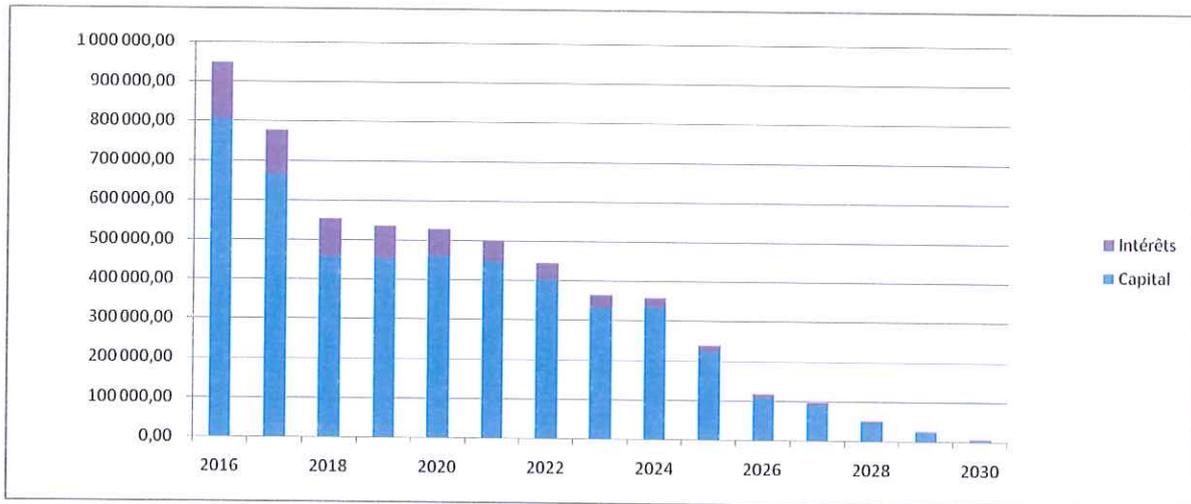
- Contrats arrivés à échéance en 2017 :
 - Contrat n°51 – Date de dernière échéance : 15/07/2017 – Prêteur : Crédit Agricole – Type de taux : fixe à 3,93%
 - Contrat n°15 – Date de dernière échéance : 18/12/2017 – Prêteur : Caisse d'Epargne – Type de taux : fixe à 4,45%

- Gestion active de la dette – prévisions 2018

La commune vient d'achever une opération de 4 millions d'euros pour la construction d'un nouvel hôtel de ville. La réhabilitation du gymnase de Kroas Saliou se poursuit, et de nouveaux investissements d'envergure sont en projet : réaménagement de la cuisine centrale et du réfectoire de l'école Anita Conti, restructuration des équipements culturels. Les travaux ne commenceront cependant pas avant 2019 pour ces différentes opérations. Les besoins de financement sont donc,

pour 2018, couverts par l'autofinancement et les subventions accordées par les différents financeurs de la commune. Il n'est donc pas prévu de recourir à l'emprunt en 2018.
Il n'est pas prévu non plus d'avoir recours à une ligne de trésorerie ou à des instruments de couverture.

- Profil prévisionnel d'amortissement de la dette au 31 décembre, hors emprunt nouveau 2018 :



Le conseil municipal prend acte de l'état de la dette et de la politique d'endettement de la commune.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 31 mai 2018

Le Maire,

Bernard RIOUAL